# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN 13 FEVRIER.


## FRANCE.

### Assemblée Nationale.

**La discussion des lois constitutionnelles**

(Suite de la séance du 31 janvier)

Après un discours insignifiant de M. Charles de Lacombe, la parole est donnée à M. de Carayon-Latour, de l'Extrême droite.

M. de Carayon-Latour refonse les conclusions de la commission qui tendent à ce qu'on passe à la deuxième lecture.

Personne ne se trouvera méconnaître que, le 24 mai, l'Assemblée a accompli un acte anti-républicain. Cet acte a préparé le grand événement du 5 août. Alors le comte de Paris s'est rendu auprès du chef de la maison de Bourbon et lui a déclaré, avec autant de noblesse que de loyauté, qu'il était venu, au nom de tous les siens, pour saluer dans la personne du comte de Chambord l'héritier de nos rois et reconnaître devant lui le principe de la monarchie héréditaire. (Bruits divers)

Un membre à gauche.—Cela ne nous regarde pas! (Exclamations à droite.)

M. de Carayon-Latour.—Ce jour-là, messieurs, nous avons cru au salut de notre pays, et nous avons entrepris avec confiance sa restauration.

Mais, hélas! Rien des espérances qui n'était pas aussi complète à Versailles qu'à Frohsdorf, s'est rompu, et notre œuvre a échoué.

On nous a demandé alors de consolider le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon et de maintenir l'union du parti conservateur. Ce n'est pas en vain que le maréchal a fait appel à notre confiance.

Mais nous voyons dans les propositions qui nous sont faites les plus graves dangers.

Permettez-moi à cette occasion de faire de la politique à ciel ouvert, la seule que nous sachions faire. (Très bien! à l'extrême droite et à gauche.)

Depuis quatre-vingts ans, la France a essayé chez elle les gouvernements les plus divers, inventés par les révolutionnaires les plus habiles. Nous avons vu que la République produit inévitablement l'empire, et nous savons aussi que l'empire meurt en livrant la France à l'étranger. (Approbation sur divers bancs.) Le peuple français subit les douloureuses conséquences de ses folies et de ses aveuglements.

Aujourd'hui on nous demande de constituer un pouvoir pour lequel on est obligé de créer un nom nouveau! le septennat.

Nous ne croyons pas que l'on puisse considérer comme une trêve un gouvernement qui dirait aux partis: Prenez vos positions, armez-vous; dans six ans, vous livrerez un grand combat duquel dépendra le sort du pays. (Applaudissements ironiques à gauche.)

La France ne peut vivre d'expédients. (Très bien! très bien! à gauche.) Si les monarchistes réunis n'indiquent pas au pays la voie du salut, il la cherchera lui-même. Alors les passions, les appétits, les calomnies, le désordre, se déchaîneront et le pays se jettera au premier qui saura s'emparer de lui.

Nous ne voulons de la République ni pour six ans ni définitive, et nous ne voulons pas de l'empire:

La France non plus ne veut pas de la République. (Bruit à gauche.) Elle sait son histoire et n'oublie pas que les incendiaires de Paris avaient la prétention d'établir la République en France.

M. Charles Rolland.—Nous avons toujours désavoué la Commune aussi énergiquement que possible.

M. de Carayon-Latour.—Si vous voulez établir la République en France, faites-la respecter. Toutes les fois que les Français ont eu à se prononcer, ils ont exprimé sinon leurs préférences, au moins leur horreur pour la République.

En 1848, il n'y avait pas en France 10,000 bonapartistes: et cependant, deux ans plus tard, sous une République vingt fois proclamée, la France proposait un général vaillant et respectable, mais d'origine républicaine, et se prononçait pour un nom antirépublicain; et lorsque plus tard, manquant à ses engagements, le chef nous a renversé la République, 8 millions de suffrages, en l'approuvant, ont témoigné de la ferveur que la République inspirait. (Mouvement.)

En février 1871, l'empire s'était effondré, la République régnait; toutes les autorités étaient républicaines, et cependant la France vous envoyait une Assemblée—la plus librement élue qui ait jamais existé.—C'est M. Thiers qui l'a dit à cette tribune.... (Rires approbatifs à droite et au centre droit, qui réunissent M. Bordeaux une immense majorité de députés royalistes. (Interruptions à gauche.)

M. Brelay.—Qu'n'étaient dits républicains.

Vingt-six départements nous indiquaient comme chef du pouvoir un ancien ministre d'un roi, un diplomate célèbre qui avait dit: "La République, sagiatanto aboutit à la ruine; la République modérée, à l'imbécilité." Applaudissements à droite.

Vous le voyez, messieurs, toutes les fois que la France est en République, mais en vraie République elle est bientôt lasse des luttes sociales et gouvernement lui procure.—Rires et très bien à droite.)

M. Thiers, arrivé au pouvoir, nous demande de purger la terre de France, avant de lui donner un gouvernement définitif, et, s'adressant à nous les maîtres de cette assemblée, il nous disait ces mots chaleureux:

Quand je pourrai vous rendre un pays ranimé de pays que vous me confiez sanglant, couvert de blessures, vivant à peine, vous défendrez alors un système libéral sous quelle forme de gouvernement la France devra vivre.

Un membre à gauche.—C'était très bien.

M. de Carayon-Latour.—Il a dit encore "Non, ni les uns, ni les autres, vous ne serez trompés. Je vous en donne ma parole d'honnête homme."

Un membre à gauche.—Il a tenu sa parole.

M. le général Billot.—Il n'a rien fait à votre insu!

M. de Carayon-Latour.—Et bientôt après il ne fut ouvertement pencher la balance vers la République.... (C'est cela! c'est cela.—Applaudissements à droite et au centre.)

M. Emile Lenoel.—Est-ce que vous lui avez reproché d'avoir fait le contraire?

M. de Carayon-Latour.—Non, un jour, il ne craignit pas de nous dire qu'il avait pris des engagements avec les républicains, que sa liberté était enchaînée, reconnaissant toutefois que la nôtre restait entière.

Quelques membres à gauche.—Eh bien! Il ne vous a pas trompés?

M. de Carayon-Latour.—Je n'ai pas dit que M. Thiers nous avait trompés. (Ah! ah! à gauche.) J'ai dit que, après s'être engagé à rester parfaitement neutre, il avait fait ouvertement pencher la balance vers la République. (Très bien! très bien! et applaudissements à droite et au centre droit.)

Après avoir lutté longtemps contre ces tentatives, et en présence du désordre moral qui pénétrait de plus en plus dans l'esprit de nos populations, nous avons mis à notre tête un illustre soldat qui porte un nom essentiellement monarchique. (Sourires et chuchotements à gauche.)

Bref, messieurs, voici la vérité: l'assemblée constituante de 1871 avait été nommée dans la pensée qu'elle rétablirait la monarchie. (Interruption à gauche.)

M. Charles Rolland.—Pourquoi ne l'avez vous pas faite à Bordeaux!

M. de Carayon-Latour.—Par nos divisions, nous n'avons pas su répondre aux aspirations de notre pays, et aujourd'hui nos concitoyens, désorientés, découragés, ne savent pas où porter leurs pas. Monarchistes au mois de février 1871, ils devenaient républicains quelques mois plus tard, sous l'influence du chef du pouvoir, qui devenait lui-même républicain, après avoir traité sa vie durant de son mépris cette forme de gouvernement. (Très bien! et applaudissements à droite.)

Mais il était au pouvoir, et la République désastreuse dirigée par un autre devenait salutaire à ses yeux, sans doute par le seul fait qu'il était à sa tête. (Vive approbation à droite et au centre droit.—Protestations et murmures à gauche.

M. Jules Favre.—C'est incroyable.

MM. Charles Rolland et de Lacretelle.—C'est une insulte.

M. de Carayon-Latour.—Tortelous, mesures, instincts antirépublicains de notre pays se réveillèrent bientôt: nos populations apprirent que nous allions rétablir la monarchie et elles attendaient avec espoir le jour de salut. (Exclamations et applaudissements ironiques à gauche.)

M. Henri de Lacretelle.—C'est pour cela que le pays nous a envoyé ici! (Mouvement ironique